



## GARDIEN (NE) DE DECHETTERIE (H/F)

390 Rue Henri Fabre  
38926 Crolles Cedex

<b>Référence de l'offre :</b>	<b>Direction de la Gestion des Déchets – Réf. 170TLWH</b>
<b>Référentiel CNFPT :</b>	<b>Agent de déchèterie</b>
<b>Date de diffusion :</b>	08/03/2024
<b>Nombre de poste :</b>	1
<b>Poste à pourvoir :</b>	<b>Dès que possible</b>
<b>Date limite de candidature :</b>	26 avril 2024
<b>Type d'emploi :</b>	Contractuel ou titulaire externe en disponibilité
<b>Type de recrutement :</b>	CDD de 3 mois renouvelable
<b>Cadre d'emplois :</b>	<b>Des Adjoints techniques territoriaux – Catégorie C</b>
<b>Lieu de travail :</b>	Déchetterie de Crolles : 47 rue des Frères Montgolfier 38920 CROLLES Déchetterie de St Ismier : Chemin de Vergibillon 38330 SAINT ISMIER Déchetterie du Touvet : Lieu-dit La Prat 38660 LE TOUVET Déchetterie de St Martin d'Uriage : 700 route de Faux 38410 Saint Martin d'Uriage
<b>Temps de travail :</b>	<b>Temps complet (36 heures hebdomadaires – Congés annuels + RTT)</b>
<b>Environnement de travail :</b>	Au cœur du Sillon alpin, Le Grésivaudan se déploie entre plaine et montagnes sur un territoire d'innovation où la qualité de vie et la diversité des activités lui confèrent une forte attractivité renforcée par des opportunités de développement dans de nombreux domaines.  La Direction des déchets est composée de 70 agents et gère 3 déchetteries de plaine (Le Touvet, Crolles, Saint Ismier). Les équipements sont ouverts au public 7 jours/7 hors jours fériés de 8h15 à 17h45.
<b>Descriptif du poste :</b>	Sous la responsabilité du responsable des déchetteries, vous êtes chargé (e) du bon fonctionnement du site, vous accueillez et orientez les usagers vers les bons contenants, vous mettez en œuvre le règlement intérieur du site et les procédures de sécurité.
<b>Planning :</b>	Horaires : 7h40 à 18h00 du lundi au dimanche avec roulement sur 2 semaines : 1 semaine de 3 jours et 1 semaine de 4 jours
<b>Missions :</b>	Accueillir les usagers et les prestataires, Veillez à la propreté du site, Surveiller le tri effectué, Gérer les équipements présents, Effectuer le tassage des déchets dans les bennes.
<b>Spécificité(s) du poste :</b>	Travail le week-end
<b>Diplôme(s) :</b>	Aucun diplôme requis
<b>Connaissance(s) :</b>	Connaissance souhaitée en gestion et tri des déchets, évaluation des volumes apportés
<b>Expérience(s) :</b>	Pas d'expérience exigée
<b>Profil demandé :</b>	Fermeté, courtoisie,
<b>Permis et/ou habilitation(s) :</b>	Permis B requis

<b>Rémunération</b>	Salaire par mois de <b>1 801.73 € brut</b> (échelon 1) + <b>340 € brut prime fonction</b> + <b>prime week-end</b> + <b>prime complémentaire</b> équivalente à 1/12 <sup>ème</sup> de la rémunération
<b>Avantages</b>	RTT, participation forfait mobilité durable, participation mutuelle santé labélisée, participation à la prévoyance (si adhésion contrat en cours). <u>Sous conditions</u> : tickets restaurant, prise en charge d'adhésion au Comité National d'Action Sociale (CNAS).
<b>Procédure</b>	Job dating organisé le 28/03/2024, en collaboration avec France Travail.  Inscription le matin : <a href="https://mesevenementsemploi.francetravail.fr/mes-evenements-emploi/evenement/246225">https://mesevenementsemploi.francetravail.fr/mes-evenements-emploi/evenement/246225</a>  Inscription l'après-midi : <a href="https://mesevenementsemploi.francetravail.fr/mes-evenements-emploi/evenement/246228">https://mesevenementsemploi.francetravail.fr/mes-evenements-emploi/evenement/246228</a>
<b>Règle statutaire</b>	Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, selon les principes du code général de la FPT (Article L. 332-14 du CGFP et article L. 332-8, 2 <sup>o</sup> du CGFP).
<b>Travailleurs handicapés</b>	Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.